

Avis public

Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud

2e versement de la taxe scolaire

Le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud désire rappeler aux contribuables de son territoire que l'échéance pour le paiement du deuxième versement de la taxe scolaire est le 1er décembre 2021.

Aucune facture n'est envoyée pour ce deuxième versement. Le compte de taxe est payable aux principales institutions financières participantes ou par la poste.

Pour toute information :

Par téléphone : 418 248-2020

Sans frais : 1 888 771-7745 poste 8402

Québec 